

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2019 TRIMESTRE 1



NUMÉRO

77

2019 L'année Courbet 1819-1877

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Courbet, nous avons décidé de mettre en lumière la dimension culturelle de la Commune et de faire de la « culture pour tous » le thème de l'année 2019.

Courbet aimait à se présenter comme « républicain de naissance » et, en effet, sa famille franc-comtoise cultivait avec orgueil ses convictions jacobines et fouriéristes.

Jamais aucun artiste en France n'a été autant moqué, insulté avec tant de haine et jugé « *indigne d'exposer* ». Ces attaques n'ont fait que le pousser à la résistance, au point qu'il a refusé la Légion d'honneur, offerte *in extremis* par l'empire napoléonien aux abois, trois mois avant sa chute. Devenu révolutionnaire en art par la première place accordée dans sa peinture à la beauté du monde réel, il devient, avec la Commune, révolutionnaire en politique.

Lieutenant au 45^e bataillon de la Garde nationale, il offre un tableau à la loterie pour fonder un canon. Élu président de la Commission des musées, il défend l'accès de tous à l'art. Délégué des Beaux-Arts, puis président de la Fédération des artistes, il est partout. « *Paris marche tout seul* » écrit-il à ses parents. Conseiller communal, il organise à la mairie du VI^e arrondissement, en mai 1871, l'hébergement des réfugiés du sud de Paris, bombardé par Thiers. La mise à bas de la colonne Vendôme lui sera imputée, à lui seul, lors de la

répression qui a suivi la prise de Paris par les versaillais. Il sera condamné au remboursement des frais de remise en place ; son atelier, 32 rue Hautefeuille, sera détruit, ses œuvres mises aux enchères. Il meurt en exil en Suisse, la veille de la première échéance.

« *Courbet sans courbettes* », comme aimait à le présenter son ami écrivain Max Buchon, aura mis en pratique la devise de son grand-père, républicain de 1789 : « *Crie fort et marche droit* ».

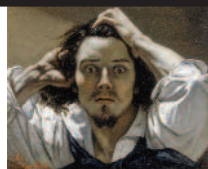
Cette année pourrait être l'occasion de lever l'inadmissible condamnation et de poser une plaque en son honneur et celui de ses deux compagnons, Pottier et Moulin, à l'École de médecine qui accueillit l'assemblée générale de 400 artistes pendant la Commune.

 EUGÉNIE DUBREUIL

EN COUVERTURE

Le désespéré (détail), huile sur toile de Gustave Courbet, 1841

Cet autoportrait date des premières années à Paris, où Courbet loge et peint dans les combles d'un vieux hôtel, au 28 rue de Buci. Une autre peinture sur le même thème le représente en entier, trébuchant dans un précipice sur fond de son paysage natal. Il vient de choisir de devenir peintre et découvre la misère dans sa propre vie.



PARCOURS

sur les traces de la Commune

dans le VI^e arrondissement

LUNDI 18 MARS 2019 DE 18 HEURES À 20 HEURES
DE LA MAIRIE DU VI^e À L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Le lundi 18 mars 2019, nous célébrerons le début de la Commune de Paris dans le VI^e arrondissement. À l'occasion de l'année Courbet, ce parcours, relativement court, valorisera l'apport de la Commune à la culture.

18 h 00 : *Rassemblement place Saint-Sulpice, devant la mairie du VI^e (métro Saint-Sulpice).*

Prise de parole sur la Commune et ses élus dans le VI^e arrdt.

Nous prendrons la rue Bonaparte et tournerons à droite, rue du Four.

18 h 30 : *Angle rue Princesse et rue du Four.*

Breve intervention sur les réunions publiques et les clubs dans le VI^e.

Reprenant la rue du Four nous traverserons le boulevard Saint-Germain pour prendre la rue de Buci.

18 h 50 : *Carrefour de Buci.*

Intervention sur les combats dans le VI^e arrdt pendant la Commune (garde nationale, barricades, etc.).

Remontant la rue de l'Ancienne-Comédie, nous traverserons le boulevard Saint-Germain jusqu'à la rue de l'École de Médecine.

19 h 10 : *Angle boulevard Saint-Germain et rue de l'École de Médecine.*

Intervention sur la culture et l'éducation (l'école professionnelle pour filles de la rue Dupuytren) pendant la Commune.

Nous prendrons le boulevard Saint-Germain et tournerons à droite dans la rue Hautefeuille.

19 h 25 : *L'atelier de Courbet, anciennement au 32 rue Hautefeuille.*

Intervention sur Gustave Courbet.

Nous remonterons la rue Hautefeuille et prendrons à droite la rue de l'École de Médecine.

19 h 35 : *École de Médecine.*

Intervention sur la Fédération des artistes de Paris.

20 h 00 : *Fin du parcours*



Une adhérente parisienne de notre association, Mme Ginette Marty*, nous a confié le dossier de jugement de son arrière-grand-père, François Odend'hal (1828-1891), « inculpé de participation à l'insurrection parisienne ». Outre le relevé de deux interrogatoires, le dossier contient le jugement daté du 5 janvier 1872 et le signalement du prévenu. Il semble donc intéressant, après une mise en contexte, de restituer, en partie seulement, vu la longueur du document, les interrogatoires de ce fédéré inconnu.

INTERROGATOIRES ET JUGEMENT D'UN ANONYME DE LA COMMUNE

Selon la notice du *Maitron*¹, François Odend'hal est un Mosellan, né à Saint-Avold en 1828. Il a d'abord embrassé une carrière militaire, comme engagé volontaire dans l'armée impériale. Mais, après 4 ans de service, il est libéré avec le grade de sergent de grenadier et « une épinglette d'honneur ». Retourné à la vie civile, il s'installe à Paris. Marié depuis 1864 et père de deux enfants, il habite en 1870 à Aubervilliers et travaille comme cardeur de crins² au Chemin de fer de l'Est.

Remis aux versaillais par les Prussiens, qui l'ont arrêté à la porte du Pré-Saint-Gervais, il est incarcéré à Cherbourg sur le ponton *Le Bayard*, lieu du premier interrogatoire. Devant l'engorgement des prisons de la région parisienne, près de 20 000 communards en attente de jugement sont parqués sur ces vieux navires désarmés et amarrés dans les ports de l'ouest (Brest, Rochefort...) ³. Les conditions de détention y sont particulièrement dures, comme le souligne Lissagaray à propos du *Bayard* dont le commandant « *fit de son vaisseau un diminutif de l'Orangerie*⁴. Les flancs de ce navire ont abrité

* Ginette Marty, descendante de communard et adhérente de notre association depuis une vingtaine d'années, est aujourd'hui âgée de 95 ans. Passionnée de chanson française, elle est devenue auteur-compositeur-interprète, tout en reprenant des chansons de femmes. Historienne aussi de la chanson, elle a notamment publié avec son mari un *Dictionnaire des chansons de la Révolution* (éd. Tallandier, 1988). Il est enfin possible de l'entendre sur son site très bien conçu : ginnettemarty.wordpress.com



les actes les plus abominables qui ont souillé l'histoire de la marine française⁵.»

LA RÉPRESSION JUDICIAIRE : L'INCULPATION DE FRANÇOIS ODEND'HAL

Au cœur de l'été 1871, la répression judiciaire est confiée par Thiers et le garde des Sceaux à la justice militaire. Or, avant même la réorganisation en août 1871 des Conseils de guerre, pour faire face à la masse de prisonniers à faire comparaître, le ministre de la Marine a ordonné en juin que « *des substituts des rapporteurs près des Conseils de guerre de la 1^{ère} division partent pour les ports où ils vont procéder à l'interrogatoire des insurgés sur les pontons* »⁶. Renseignés par les enquêtes de police, les 69 officiers militaires instruisent à charge sur les lieux même de détention, interrogeant jusqu'à 400 prisonniers par jour, selon l'historien R. Perennès. Les

François Odend'hal

prévenus sont ensuite présentés devant la 1^{ère} division militaire de Versailles, seule habilitée à les juger.

François Odend'hal a subi ainsi deux interrogatoires, le 8 août 1871 devant le 4^e Conseil de guerre sur le ponton *Le Bayard* et le 19 décembre 1871, à Saint-Cloud, peu avant le jugement par le 13^e Conseil de guerre. Les substituts chargés de le questionner sont deux capitaines, anciens officiers de l'armée impériale. Face à eux, Odend'hal, pour se défendre, cherche à l'évidence au départ à nier les faits. Mais, plus qu'un témoignage détaillé d'un fédéré sous la Commune, ces procès-verbaux d'interrogatoire, en dévoilant le fonctionnement ordinaire de la répression, révèlent le caractère implacable et expéditif d'une justice militaire avant tout revancharde. Avec raison, le célèbre avocat, M^e Maurice Garçon, parlait d'une « *abominable parodie de justice, qui facilita toutes les lâchetés et autorisa toutes les cruautés.* »⁷

1. LA VISITE À SON FRÈRE (PONTON LE BAYARD, LE 8 AOÛT 1871)

« *Demande : À quelle époque avez-vous quitté le Chemin de fer de l'Est ?*

Réponse : À la fin de 1870, parce que vu la guerre, l'ouvrage a manqué et j'ai été alors m'employer aux Magasins généraux dits le Pont de Flandre, où je suis resté jusqu'au commencement de mai. J'y gagnais 3 francs 50 centimes par jour et on nous payait tous les soirs.

D : Faites-moi connaître l'emploi de votre temps des premiers jours de mai au jour de votre arrestation.

R : J'ai quitté les Magasins généraux parce qu'il n'y avait pas d'ouvrage. J'ai travaillé 8 jours chez M. Drouard à Aubervilliers, où on fait les engrais. Je suis donc resté sans ouvrage du 16 mai jusqu'au jour de mon arrestation.

Toutefois, je vous ferais observer que je n'ai pas été arrêté mais que je me suis rendu.

D : Pour que vous vous soyez rendu aux autorités, il fallait que des charges pèsent contre vous. Faites-moi connaître pour quels motifs vous vous êtes rendu aux autorités.

R : Je suis rentré dans Paris le 21 mai puisque j'habite Aubervilliers pour aller voir mon frère, rue Suger. [Il raconte alors dans le détail avoir croisé des groupes de fédérés qui tentèrent de l'enrôler]

D : Vous déclarez donc bien d'une manière affirmative n'avoir pas servi la Commune.

R : Je le déclare d'une manière affirmative ne l'avoir jamais servie. »

Enfin, Odend'hal, pressé par l'officier, finit par se rétracter.

« *Demande : Avez-vous fait partie du bataillon du père Duchêne ? Remarquez bien les demandes que je vous fais et réfléchissez avant de me répondre.*

Réponse : Eh bien oui, j'ai fait partie du bataillon du père Duchêne, à la 4^e compagnie.

D : Quel grade aviez-vous dans ce bataillon ?

R : Aucun. »

Au terme de l'interrogatoire, le substitut l'interpelle :

« *Odend'hal, votre première déclaration est un tissu de mensonges destiné à me cacher la vérité et ce n'est que poussé dans vos derniers retranchements que vous finissez par m'avouer vos agissements et que vous avouez avoir servi la Commune, après m'avoir déclaré de la manière la plus affirmative ne l'avoir jamais servie... »*. Plus loin, il ajoute : « *En vous tournant contre vos anciens camarades, vous avez fait preuve du plus mauvais esprit. De plus, en admettant que n'avez pas eu d'ouvrage, il vous était loisible, habitant hors Paris, d'aller chercher en province. Vous êtes donc sans excuses. »*



2. SON ACTIVITÉ MILITAIRE (SALLE DU GREFFE À SAINT-CLOUD, LE 19 DÉCEMBRE 1871)

« Demande : Pourquoi êtes-vous entré dans le bataillon du Père Duchêne ? »

Réponse : C'est la misère qui m'y a obligé.

D : Quel grade avez-vous occupé dans ce bataillon ?

R : J'ai rempli les fonctions de sergent à la 4^e compagnie, depuis le 11 jusqu'au 20 mai.

D : Avez-vous porté l'uniforme de votre bataillon ?

R : Non, je n'ai jamais eu qu'un fusil, un ceinturon et une cartouchière.

D : Quel service avez-vous fait du 11 mai jusqu'au jour de votre arrestation ?

R : Nous sommes restés dans l'inaction à la caserne de la Cité jusqu'au 22 mai. Le 22 mai, nous avons été armés au Panthéon vers 2 heures de l'après-midi. Nous y sommes restés jusqu'au 23. Le 23, un groupe de 70 hommes a occupé une maison en construction dans la rue de Rennes. J'ai tiré personnellement dix ou douze coups de fusil sur la gare de l'ouest [actuelle gare Montparnasse]. Nous avons passé la nuit dans cette maison. Le 24, vers onze heures, des hommes ont crié : les Versaillais sont là ! Il y a eu un sauve-qui-peut général. J'ai traversé le Luxembourg et j'ai trouvé 12 hommes de ma compagnie. Nous nous sommes éloignés des barricades. Nous avons passé le pont d'Austerlitz et le soir nous avons couché à la mairie du XI^e arrondissement. »

3. L'ARRESTATION DU CITOYEN ODEND'HAL (SAINT-CLOUD, LE 19 DÉCEMBRE 1871)

« Demande : Qu'avez-vous fait à la mairie du XI^e arrondissement ?

Réponse : Rien. On construisait sur la place à hauteur du boulevard du Prince Eugène [actuel boulevard Voltaire] une barricade qui n'a jamais

fonctionné activement et à la défense de laquelle je n'ai pas pris part. D'ailleurs, les troupes ne s'y sont pas présentées. Je suis resté près de cette barricade le 25 et le 26 ; le 26 à dix heures, je suis parti à Belleville. La panique y régnait, les obus tombaient sur les maisons. Il n'y avait plus rien à faire. Les 8 hommes qui étaient avec moi ont passé la nuit dans une maison de la rue de Paris et le 27, j'ai parlementé avec les Prussiens. Ils m'ont arrêté, conduit à la mairie de Pantin et remis entre les mains d'un gendarme français. »

Le jugement est au final prononcé le 5 janvier 1872. Le 13^e Conseil de guerre le condamne à la déportation simple et à la privation des droits civiques. Embarqué sur *Le Var*, il sera détenu à partir de février 1873 en Nouvelle-Calédonie, sur l'île des Pins. Rapatrié en France en mars 1879, il mourut dans l'anonymat à Paris en décembre 1891.

In fine, pour les lecteurs intéressés, il est possible de consulter le document dans son intégralité à la bibliothèque des Amies et Amis de la Commune.

■ ÉRIC LEBOUTELLER

- (1) J. Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (1864-1871)*, Éd. Ouvrières, t. 8, 1970.
- (2) Ouvrier qui démêle et peigne les fibres textiles. (3) Roger Pérennès, *Déportés et forçats de la Commune : de Belleville à Nouméa*, Ouest Éditions, 1991. (4) Prison versaillaise réputée pour les sévices subis par les prisonniers. (5) P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, La Découverte (rééd.), p. 398.
- (6) Télégramme ministériel du 20 juin 1871, cité par R. Pérennès, *op. cit.*, p. 64. (7) Réflexion citée par J. Rougerie, *La Commune et les Communards*, Gallimard, 2018 (rééd.), p. 118.
- (8) Bataillon de francs-tireurs proche du célèbre journal communard, *Le Père Duchêne*. Cf. M. Vuillaume, *Mes cahiers rouges*, La Découverte, 2011 (rééd.), p. 171.



« Très peu d'hommes gagnent à être connus », écrivit son neurasthénique homonyme. En l'occurrence, il est un autre Jules Renard qui mérite grandement de l'être. Né Débard, le 5 septembre 1848, à Franvillers (Somme), il fut reconnu l'année suivante, quand Louis-Édouard Renard, cultivateur, épousa sa mère Élixa.

JULES RENARD

ou « le respect de sa conscience »

Professeur de mathématiques depuis deux années dans un pensionnat de Lagny (Seine-et-Marne), Jules s'empressa de s'enrôler quand éclata la guerre de 1870. Incorporé le 11 août, il fut affecté au 17^e bataillon de chasseurs à pied qu'il rejoignit à Douai. Il connut un avancement rapide et serait probablement sorti du rang si l'occasion de combattre lui avait été offerte. Par un curieux hasard, un monument fut édifié dans son village natal à la mémoire de victimes françaises de la bataille de l'Hallue des 23 et 24 décembre. Il dut ronger son frein, sans jamais obtenir de marcher à l'ennemi, alors qu'il demeurerait partisan de la lutte à outrance et hostile aux « capitulards ».

LA CONSTANCE DES ENGAGEMENTS

Renvoyé dans ses foyers en mars 1871, il s'installa à Boulogne-sur-Mer, où lui était proposé un emploi d'enseignant, mais il ne s'y attarda pas et se fit délivrer une feuille de route pour se rendre à Lagny. De là, il rallia Paris après de mûres réflexions : si « *l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas*

m'avait inspiré un certain dégoût, [...] je considérais à cette époque la République comme en danger. » Il se présenta aux bureaux du ministère de la guerre, le 7 avril, et on l'introduisit auprès de Louis Rossel, qui, informé de ses états de service, l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire particulier. Renard lui fut d'une fidélité absolue, et, le 4 mai, se désespérant des intrigues qui conduisirent à la mise à l'écart du délégué à la Guerre, il lui écrivit : « *Si le devoir ne me retenait à mon poste, je cesserais bientôt de coudoyer ces hommes qui, pour la plupart, n'ont ni mœurs, ni principes.* »

Delescluze le retint néanmoins, et Renard lui fit allégeance après sa promotion au grade de commandant, attaché à l'état-major du ministère de la guerre et chargé de l'organisation des bataillons de la garde nationale :

« *Citoyen,*

« *J'écrivais, il y a quelques jours au citoyen Rossel : "Aucune considération ne saurait m'arrêter lorsqu'il s'agit de l'accomplissement d'un devoir. J'ai brisé les liens de toutes sortes qui m'attachaient à la province pour venir mettre mes facultés et ma vie au service de la Commune et de la République. Je n'ai aucune espèce d'ambition.*



Jules Renard (1848-1927) et son fils Georges Édouard (1883-1935), futur préfet de la Seine

Je ne sers pas des hommes, mais des principes, car les principes sont impérissables.”

« Je crois devoir vous renouveler cette déclaration, et j’y ajouterai ceci : connaissant l’austérité de vos mœurs, la fermeté de vos principes et la grandeur de votre caractère, vous me trouverez toujours à vos côtés au moment du péril, et pour

arriver jusqu’à vous, il faudra bien certainement qu’on passe sur mon corps.

« Salut et fraternité. »

Le 25 mai, Delescluze, ceint de son écharpe rouge, se fit tuer sur la barricade de la place du Château-d’Eau, quand la résistance lui parut désespérée, mais, à cette date, Renard avait

probablement déjà quitté Paris. Interrogé en janvier 1872, un témoin reconnu sur la photographie qui lui était présentée « un officier fédéré qui habitait à l'hôtel de Fontainebleau, au 71, rue du Bac », ajoutant : « Quant à la supposition dont vous me parlez qu'il ait pu s'échapper en uniforme le 22 au matin après huit heures, c'était impossible : nous avions, à cette heure-là, enlevé la barricade que construisaient les fédérés dans la rue du Bac, tous les prisonniers gradés que nous faisons en uniforme étaient immédiatement fusillés. [...] Renard s'est évidemment échappé en bourgeois. »

LE SACRIFICE DE LA LIBERTÉ

Renard réussit à se soustraire aux recherches avant de se réfugier en Belgique, puis à Londres, mais, dès le 27 août, il faisait part à l'un de ses correspondants de son intention de se livrer à la police : « Je crois qu'il y a plus de dignité à venir rendre compte de ses actes devant un tribunal quelconque, mais les personnes, avec qui je vis ici, et pour lesquelles il convient que j'aie quelque déférence, combattent cette idée et me supplient d'éviter les conseils de guerre. »

De retour à Paris le 13 septembre 1871, il entra comme professeur dans l'institution Delahaye, boulevard des Batignolles, et eût pu exercer paisiblement ses fonctions, ignoré de tous, quand se répandit la nouvelle de la condamnation de Rossel, qui suscita, même chez les adversaires de la Commune, un sentiment de réprobation. Il lui écrivit le 27 novembre 1871 : « Volontaire pendant la guerre contre la Prusse, j'eus, comme vous, le cœur déchiré par le honteux traité qui y mit fin. Comme vous, je vins me mettre au service des forces gouvernementales constituées à Paris. C'est vous qui me reçûtes, c'est vous qui me fîtes l'honneur, malgré mon obscurité et ma jeunesse, de me charger de l'organisation des légions de la garde

nationale. À part le talent, il y a identité entre votre conduite et la mienne. Vous fûtes le chef, je fus le soldat ; si votre tête tombe, la mienne doit tomber aussi. Je me constitue prisonnier. »

Le lendemain, ne pouvant supporter l'idée d'échapper à toute responsabilité, tandis que son ancien chef venait d'être puni de mort, il se livra lui-même au commissaire de police du quartier Bonne-Nouvelle, interloqué :

« — Monsieur, c'est très grave ce que vous faites-là. Pensez-y bien.

— J'y ai pensé.

— Et vous persistez ?

— Je persiste. »

« Vous avez fait une action grande, lui écrivit Victor Hugo en lui envoyant *les Misérables*. Vous ne pouviez être que condamné – ou glorifié. »

L'EXPIATION SANS REMORDS

Renard fut condamné, le 1^{er} avril 1872, par le 5^e conseil, séant à Versailles, à la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation civique, « coupable d'avoir en mars, avril et mai 1871, à Paris, exercé une fonction dans des bandes armées organisées pour faire attaque ou résistance envers la force publique agissant contre ces bandes ». Selon le *Petit Journal*, l'attitude du prévenu fut « calme et digne », mais il eut « le tort de se livrer à une apologie de sa propre conduite, peu faite pour encourager la bienveillance des juges militaires. »

« — Si c'était à refaire, le referiez-vous ? lui demanda le président ;

— Vous êtes ici, répondit Renard, pour me juger sur mes actes passés ; je les revendique ; vous n'avez pas le droit de m'interroger sur mes actes de demain. »

Après quatre années passées à la presqu'île Ducos, Renard fut transféré à l'île des Pins le 6 décembre 1876, mais rien n'indique qu'il se soit abaissé à solliciter du maréchal-président

une commutation de sa peine. Il fut employé comme écrivain au service du génie, puis donna des leçons aux enfants d'un surveillant militaire, avant d'être gracié le 15 janvier 1879, sur recommandation de Gambetta et de René Goblet, maire d'Amiens.

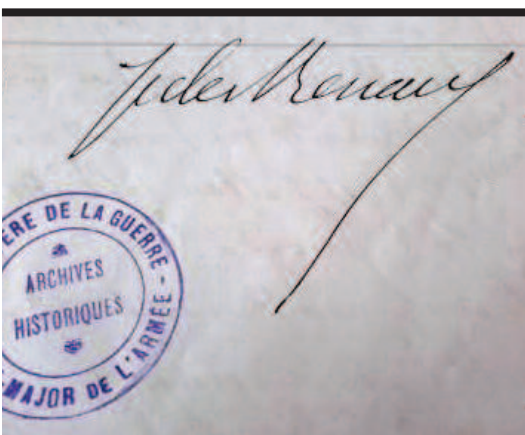
À son retour, il intéressa à son sort Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire, et fut nommé adjoint à Tlemcen et, quelques mois plus tard, titulaire à l'école Kargentah d'Oran, qu'il dirigea jusqu'en 1910, et qui porta ultérieurement son nom jusqu'à l'Indépendance. Il épousa, le 9 septembre 1882, Jeanne Ricca, âgée de 15 ans, et ils eurent deux fils, Georges Édouard et Louis Jules, nés respectivement en 1883 et en 1891.

L'aîné, qui eut pour correspondant Henry Bauër, ami de son père depuis leur exil néo-calédonien, poursuivit de solides études qui lui ouvrirent les portes de la préfecturale. Il venait, quelques jours auparavant, d'être nommé directeur du personnel et de l'administration générale du ministère de l'Intérieur, quand, « le 28 novembre 1926, anniversaire de

la mort de Rossel, un vieillard à cheveux blancs, portant la rosette de la Légion d'honneur, se présentait au directeur de la prison Saint-Pierre à Versailles, et demandait à visiter cette prison, où le délégué à la Guerre de la Commune vécut ses derniers moments, et d'où il fut conduit au peloton d'exécution. » Son ancien secrétaire était demeuré fidèle à la mémoire « du noble et infortuné Rossel », entretenant des relations épistolaires avec Bella, celle de ses sœurs qui consacra sa vie à la défendre.

Décédé le 24 novembre 1927, Jules Renard repose au cimetière de Somme-Suippes (Marne) aux côtés de son fils cadet, étudiant à la Faculté des Sciences de Paris, tombé au champ d'honneur en septembre 1914. Ils furent rejoints par Georges Édouard, qui mourut dans un accident d'avion, en mars 1935, alors qu'il venait d'être nommé aux fonctions de gouverneur de l'Afrique équatoriale française, après avoir exercé celles de préfet de la Seine pendant cinq années. Jamais, ce grand commis de l'État ne tut le passé de Jules, et il l'évoqua publiquement, en juin 1934, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque sur l'immeuble qu'habitait Henry Bauër : « *J'ai vécu avec les souvenirs de la Commune depuis mon enfance. Mon père m'en racontait les péripéties avec une émotion que l'âge n'avait pas dissipée. Aucune amertume ne lui était demeurée des souffrances passées.* »

■ YANNICK LAGEAT



Renard J., *Le Retour d'un amnistié*. Imprimerie C. Murat, Paris, 1879, 72 p. ; *Lettres inédites d'un amnistié*. Imprimerie du progrès de la Somme, Amiens, 1880, 302 p. ; *Les Étapes d'un petit Parisien*. Librairie Hachette et Cie, 1911, 280 p. S.H.D., Vincennes, GR 8 J 182. Le dossier de J. Renard aux Archives nationales, quoique enregistré sous la cote BB/24/820, est vide.

ALIX PAYEN

infirmière au 153^e

Le 16 avril 1871, Alix Payen s'engage comme infirmière au 153^e bataillon de la Garde nationale. Elle a vingt-neuf ans, est née Alix Milliet, vient d'une famille bourgeoise (socialement) et républicaine. Elle et sa sœur ont été éduquées comme leurs frères. Illustration du fouriérisme de la famille : le degré de l'émancipation féminine est la mesure naturelle du degré de l'émancipation générale, a écrit Fourier (cité par Engels et Marx dans *La Sainte famille*).

Alix et Henri Payen habitent rue Martel, dans le X^e. Le 153^e est un bataillon de leur arrondissement. Henri, artisan-joaillier, y est sergent. De tous les lieux où se rend le 153^e, Alix écrit à son père et surtout à sa mère.

Ainsi, grâce à Albert Theisz, qui a fait fonctionner la poste dans Paris pendant la Commune, et au frère d'Alix, le peintre Paul Milliet, qui a conservé la correspondance familiale, les lettres d'Alix sont parvenues jusqu'à nous.

Paul Milliet est visiblement intervenu sur ces textes, qu'il a publiés deux fois dans des versions légèrement différentes, dans les *Cahiers de la Quinzaine* en 1911 (merci à Charles Péguy d'avoir accueilli ce témoignage communal, comme il a accueilli ceux de Maxime Vuillaume) et dans un livre autobiographique, *Les Milliet, une famille de républicains fourié-*

ristes (que l'on trouve aujourd'hui sur Gallica), en 1915-16. La version des *Cahiers* a été reproduite dans le recueil *Mémoires de femmes, mémoire du peuple*, dans la petite collection Maspero en 1978. Une version « mixte », c'est-à-dire complète (réunissant les deux sources), dans laquelle j'ai précisé quelques dates, est parue en 2018-2019 sur le site macommunedeparis.com*.

Mais Alix ? Eh bien, la voici, à travers de courts extraits de ses lettres.

Le mardi 24 janvier 1871, le Siège n'est pas terminé, elle écrit à son mari, déjà aux remparts, après la fusillade dont ont été victimes les manifestants place de l'Hôtel-de-Ville :

« *Cher Henri,*

Je t'écris sans courage, puisque mes lettres ne t'arrivent pas. J'ai grande envie de te voir et je suis triste comme un bonnet de nuit. Dimanche, on s'est tiré des coups de fusil à l'Hôtel de Ville. Le remplacement de Trochu par Vinoy ne contente personne. Ce n'est pas là un changement puisqu'ils combinaient toujours ensemble leurs opérations. On entend dire tout haut que les généraux, qui n'avaient pas de canons à Montretout, ont bien su en trouver pour les braquer sur l'Hôtel de Ville. En effet il y avait là un appareil de mitrailleuses, qu'on eût mieux aimé voir tourner contre les Prussiens. Je vois qu'il faut rabattre de ma confiance dans le Gouvernement. Les généraux n'ont qu'un désir : capituler. [...]

Je suis pleine d'idées noires : si Paris capitule,



les gardes nationaux seront emmenés prisonniers de guerre. Cher Henri, je compte sur toi : même si ton bataillon tout entier se rendait, ne te rends pas ! Défends-toi jusqu'au bout, quitte à être tué. De mon côté, je te le promets, je tuerai le premier de ces assassins que je rencontrerai dans Paris, bien sûre de la mort qui m'attend. »

Et voici la Commune. Le 10 avril, elle écrit à son père :

« Cher père

On fait courir en province les bruits les plus

effrayants sur Paris ; nous n'avons pourtant rien pillé ni tué, quoi qu'en disent les Versaillais. Ces abominables Communeux ont brûlé solennellement la guillotine l'autre jour [le 6 avril]. Ils sont superbes d'entrain, de conviction, ces bataillons. Quelle leçon pour Trochu ! Cependant, les Amis de l'Ordre ont une tendance irrésistible à franc-filer. »

Une semaine plus tard, elle s'engage :

« Je rêvais d'être ambulancière dans le bataillon d'Henri et de le suivre partout. Je cours à la mairie, je m'adresse à M. S. [...]. Pendant que je préparais ma petite pharmacie, il allait à l'Hôtel de Ville faire signer mon brevet, puis nous partons en voiture découverte pour Issy.

Ce petit voyage m'a paru charmant. Il faisait une belle journée d'avril, entremêlée de pluie et de soleil.

Songe que depuis le siège je n'avais pas franchi les fortifications ; aussi la verdure naissante, les champs, les arbres, la Seine coulant dans la campagne, tout cela me paraissait nouveau et ravissant. Même les petites ondées, qui tombaient sans cacher le soleil, étaient gaies et faisaient du bien. Qu'il y avait longtemps, bon Dieu, que je n'avais respiré de l'air vrai ! Comment avons-nous pu vivre si longtemps dans cette grande prison ! »

Malgré le beau printemps, c'est la guerre. C'est au fort d'Issy qu'est affecté le 153°. Dès le lendemain, Alix écrit à sa mère :

« Cette nuit, la fusillade a été continue ; je n'ai pu fermer l'œil ; avec cela il pleuvait à verse. Un homme de la compagnie d'Henri a été blessé à la jambe ; on l'a amputé ce matin. Le chirurgien ne veut pas venir dans les tranchées, et c'est pourtant là qu'il serait utile, puisque les attaques reprennent toutes les nuits. »

Il s'agit de la nuit du 17 au 18 avril. Les versaillais ont été repoussés, comme le confirme un rapport de La Cécilia dans le *Journal officiel* du 19 avril. Le soldat amputé s'appelait Deshayes, il est cité lui aussi dans le *Journal*

officiel le 17 avril, dans une lettre du commandant du bataillon.

Alix vit « tout à fait comme les soldats ». Le 19 avril :

« Les Versaillais se servent beaucoup de fusils de rempart, et l'on entendait cela siffler ferme. Dès que le feu a eu montré la place qu'ils occupaient, nos artilleurs se sont mis de la partie. Quel vacarme, quel chaos ! Pourtant cela n'empêchait pas d'entendre les officiers crier en courant : Nourrissez le feu ! Obliguez à gauche ! Cessez le feu ! — Il ne pleuvait pas. Le temps était clair et les feux illuminaient par instants ces croix [la scène se passe dans le cimetière d'Issy], ces pyramides de marbre blanc et les sombres cyprès. Quelle scène étrange ! Je ne savais réellement pas si je rêvais ou non.

Cet infernal tapage a cessé tout d'un coup, et le silence parut plus profond, plus solennel. Soudain, au milieu de ce calme, un rossignol s'est mis à chanter. Le contraste était si grand entre ce joli chant si pur, si doux, et ce que nous venions d'entendre, que j'en suis restée toute surprise. Pendant que les balles sifflaient, le petit oiseau était resté caché dans son cyprès ; sans doute il y avait déjà son nid. Les larmes me montaient aux yeux ; il me semblait comprendre le rossignol : il chantait l'amour, la famille, la paix. Ce moment de repos n'a pas été long, et le vacarme a recommencé jusqu'au jour. »

Elle décrit le quotidien du bataillon au fort d'Issy. Les hommes rapportent de l'oseille et des asperges des champs environnants. Ce n'est pas très nourrissant, note Alix, mais l'oseille évoque celle dont la cantinière Victorine B. fait de la soupe, dans les mêmes lieux et à des dates proches (voir ses *Souvenirs d'une morte vivante*).

Le 11 mai, alors que le fort d'Issy est tombé, le 153^e est envoyé à Levallois.

« Les jardins sont labourés par les projectiles, les

arbres mutilés, coupés ; les serres n'ont plus une vitre, les charpentes en fer sont tordues ou brisées.

Au milieu de cette désolation, les feuilles nouvelles montrent leur joli vert tendre, les fleurs s'épanouissent, les fraises rougissent et les groseilles vertes trouvent des amateurs. Les oiseaux ont pris l'habitude de ces sifflements sinistres et chantent au soleil. »

Puis c'est Neuilly. Le 15 mai, Henri Payen est blessé :

« Chère mère,

Je viens de ramener mon pauvre Henri sérieusement blessé. Un éclat d'obus lui a enlevé un doigt et bien abîmé un autre ; puis il est entré dans le côté et a traversé la cuisse de part en part. On voulait l'envoyer à Beaujon, mais il a préféré rentrer chez lui, où il sera soigné par le major de notre bataillon, lequel revient aussi ce matin. Je t'écris dans la voiture d'ambulance, je ne sais si tu pourras me lire. »

C'est le printemps, les oiseaux chantent, mais Henri Payen meurt le 29 mai, après la Semaine sanglante. La Commune est morte, elle aussi, et beaucoup de ses défenseurs. Le 31 mai, meurtrie, Alix quitte Paris avec Paul, sa sœur et leur mère.

Fin de l'histoire d'Alix : pour subvenir à ses besoins, elle a travaillé chez des photographes, elle a vendu ses aquarelles, plus tard elle s'est remariée. Elle est morte en 1903.

■ MICHÈLE AUDIN

* *macommunedeparis.com* (Le blog de Michèle Audin)

Les références

Brocher (Victorine), *Souvenirs d'une morte vivante, Une femme dans la Commune de 1871*, Libertalia, 2017.

Mémoires de femmes, mémoire du peuple, Anthologie réunie par Louis Constant, Petite collection Maspero, 1978.

Milliet (Paul), *Une famille de républicains fouriéristes II*, chez l'auteur, 1916.

LE COMITÉ LOCAL DE LA SARTHE EST NÉ !



Le vendredi 30 novembre 2018, en présence de Gilles Leproust, maire d'Allonnes, de Rémy Barbier et Jean-Claude Lecoq, du comité régional Pays de la Loire, de Françoise Bazire, représentant l'association nationale, plus de 50 personnes se retrouvent à Allonnes, dans la banlieue du Mans, pour la présentation à la presse, aux acteurs associatifs, syndicaux, politiques et aux citoyens du tout nouveau comité sarthois de notre association.

Présentation d'une exposition, table de lecture, partie musicale animée par la Compagnie du Métronome, lecture d'un discours par Gérard Désiles, président du comité sarthois : rien ne manque pour faire connaître l'histoire, valoriser l'œuvre de la Commune et permettre aux participants de mesurer les enjeux à l'objectif que se fixe le nouveau comité : faire rayonner en Sarthe le 150^e anniversaire de la Commune et créer les conditions d'une mobilisation la plus large pour cela.

Au cours de cette soirée huit adhésions sont réalisées (depuis le 30 novembre, deux nouvelles adhésions ont été enregistrées), plus de 200 € de livres et brochures sont vendus et la collecte « au drapeau » permet de réunir 133 €. Un encouragement pour le comité local qui a fixé sa ligne d'action pour le 1^{er} semestre 2019 : continuer à se renforcer en adhésions

nouvelles et faire rayonner son action dans tout le département, organiser un pot d'accueil des nouveaux adhérents en début d'année, engager les contacts avec les représentants des associations, syndicats, partis, institutions, élus et collectivités, universitaires, étudiants, citoyens, en vue du 150^e anniversaire, organisation d'une réunion des adhérents autour du 150^e, organisation d'une soirée historique

ouverte au grand public autour du 18 mars, montée au Mur, fin mai, avec organisation d'une visite du Père-Lachaise communard le matin.

Le comité s'engage aussi dans une démarche d'histoire locale, avec la collecte de renseignements sur la Sarthe : recherches dans la presse sarthoise à l'époque de la Commune, utilisation des noms des plus de 100 Sarthois ayant servi la Commune les armes à la main (source : *Le Maitron*) et recherches de leurs descendants...

Des débuts encourageants, autant pour le rayonnement de la Commune en Sarthe, que pour l'activité du comité régional Pays de la Loire qui va se trouver ainsi renforcée.

GUY BLONDEAU



POINT D'ORGUE DE L'ANNÉE BRAQUEHAIS À DIEPPE

C'EST FAIT !

En se promenant dans les rues de Dieppe, le visiteur curieux pourra trouver, sous le porche du numéro 139 de la Grande Rue, une plaque indiquant qu'ici est né Bruno Braquehais, photographe, témoin de la Commune de Paris 1871.

Le dévoilement de cette plaque, le dimanche 4 novembre 2018, a constitué le dernier évènement de l'année consacrée à Bruno Braquehais et à la Commune (voir les bulletins 74 et 75).

Cette cérémonie a rassemblé, autour de notre comité, plusieurs élus, le député Sébastien Jumel, le maire Nicolas Langlois, des adjoints, des conseillers municipaux, des habitants, des amis sourds venus tout spécialement, de nombreux amis parisiens, dont notre président Joël Ragonneau, et notre secrétaire générale Françoise Bazire.

C'est Gérard Germain, le co-président de notre comité, qui a rappelé l'actualité et la modernité de la Commune et le rôle de notre association. Les élus, par leur présence ou leur discours, ont affirmé qu'à Dieppe, les combats et les idéaux de la Commune étaient toujours d'actualité.

À cette occasion, nous avons découvert avec plaisir la brochure éditée par la ville, brochure qui permet de garder le souvenir de la très belle exposition réalisée au printemps*.

Ce dimanche matin-là, la Grande Rue a été un lieu d'échanges dynamiques et fraternels, ponctués par notre chorale qui a fait entonner les chants de Pottier et Clément.



Une déambulation improvisée et joyeuse, banderole en tête, nous a menés par les rues et la plage, jusqu'à l'entrée du square Louise-Michel où nous avons, comme chaque année, rendu hommage aux communards et déposé nos œillets rouges en chansons, pour finir au restaurant Ankara par un banquet animé.

La journée s'est terminée avec une visite organisée dans les locaux des archives de la ville. Olivier Nidelet, le responsable de la lecture patrimoniale et des Archives de la Ville de Dieppe, auteur de l'exposition Braquehais au printemps, avait sélectionné pour nous des documents précieux, dont certains concernaient des évènements liés à la période de la Commune. Qu'il soit ici encore remer-

cié pour la qualité de son travail. Désormais, les Dieppois seront moins nombreux à dire: « Bruno Braquehais ?.. La Commune ?.. Connais pas... ».

Nous remercions aussi Jean-Louis Robert. Sa conférence : « *Aux origines de la Grande Guerre, de 1870 à 1914* », donnée le 10 novembre 2018, dans les salons de l'hôtel de ville de Dieppe, dans le cadre de la commémoration de la fin de la guerre 1914-1918, était passionnante, riche, documentée, accessible. Elle nous a aussi permis de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles adhésions. Nous espérons une publication.

■ **NELLY BAULT**

* La brochure est disponible auprès de l'association.

AU MUR DES FÉDÉRÉS DE SATORY

10 NOVEMBRE 2018

Sous une abondante pluie, un cortège de parapluies rassemblé près du mur délimitant l'ancien Parc aux Cerfs de Louis XIV et le camp militaire de Satory, conduit une quarantaine de personnes devant la plaque à la mémoire des communards. Cette initiative portée par cinq associations (la Libre Pensée 78, la Ligue des Droits de l'Homme des Yvelines, l'Association du Mur des Fédérés de Satory, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871) vient rendre hommage aux communards et à la Commune de Paris de 1871.

Malgré les autorisations, nous avons, comme d'usage, bénéficié pendant la cérémonie du passage des autorités militaires suspicieuses...

Les participants rappellent, dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918, que la Première guerre mondiale a fait plus de 18 millions de morts, dont près de 9 millions de civils. Chaque association intervient tour à tour, ainsi que des particuliers désireux de prendre la parole, qui pour évoquer les services publics sous la Commune, qui pour rappeler et rendre hommage à l'engagement et au lourd tribut de sang versé par les troupes coloniales de toutes origines durant la Première guerre mondiale.

Le rassemblement est l'occasion d'affirmer que jamais la guerre n'a résolu, ni ne résoudra les défis sociaux et démocratiques auxquels les peuples sont confrontés et qu'à l'inverse, avec la misère et le chômage, elle ouvre la voie à des régimes autoritaires et dictatoriaux.

Le vœu formulé par les associations présentes insiste sur la préservation de la laïcité, la liberté totale de conscience, les libertés publiques, le respect des libertés individuelles et



collectives et la lutte pour la justice sociale.

L'Association du Mur des Fédérés de Satory rappelle la Semaine sanglante de mai 1871 et l'écrasement de la Commune de Paris. Elle signale que l'endroit — le mur et le terrain — est classé à l'inventaire des monuments historiques de la ville de Versailles et qu'il est nécessaire que la ville l'entretienne et le protège l'endroit, tumulus compris. La nécessité de prendre rendez-vous avec les services municipaux est retenue.

Notre association rappelle que l'expérience de la Commune est connue dans le monde entier, que nombreux sont les pays qui ont inscrit cette expérience démocratique dans leurs propres livres d'histoire et que de nombreux peuples en lutte s'y réfèrent encore de nos jours. Elle a montré la voie d'une République où la fraternité prend toujours le pas sur le ressentiment et la haine.

Malgré les nombreux soutiens qu'elle a reçus, notre demande d'une station de métro «Commune de Paris 1871» semble à ce jour très difficile à arracher. À cet effet notre pétition recueille les signatures de l'assistance.

La cérémonie se termine sur une fraternelle et retentissante *Internationale*, reprise à l'envi par l'assistance.

■ CHARLES FERNANDEZ



NOUVELLES DU BERRY / NOUVELLES

Les notes ici énumérées sont disponibles, sous une forme détaillée, développée et illustrée, sur notre blog Vaillantitude*. Les animations associatives, les recherches historiques et les liens Paris-Province dépassent le cadre de notre comité. Et leur diffusion est immédiatement planétaire !

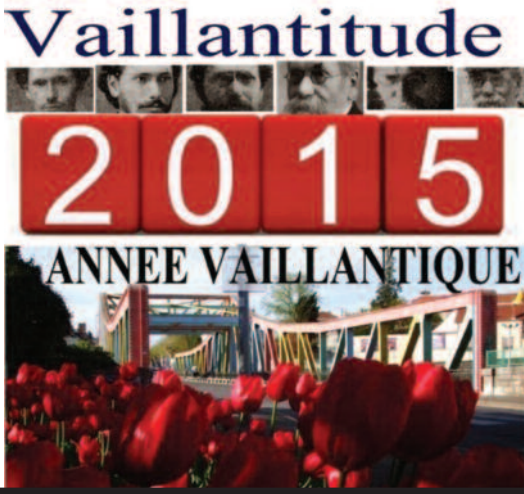
De nouvelles conférences se sont déroulées. Celle chez les Amis creusois (24/11), par Jean Annequin, évoquant le souffle populaire et l'esprit libertaire de la Commune : deux éléments trop marginalisés, qui reviennent aujourd'hui dans des ouvrages. Celle de la mairie du XX^e (27/10), par Jean-Marie Favière, sur Edouard Vaillant entre Berry et Paris : huit Amis berrichons présents, mais, le regret de la présence d'un seul ami parisien. Celle des femmes de la Commune, par Michel Pinglaut (13/10), pour l'UP de Vierzon.

- Des productions : des articles qui ont annoncé et suivi chaque conférence dans les revues locales ; des notes de lecture (*George Sand, le parti du peuple ; La face cachée de la Commune*) ou de films ; la réimpression augmentée et la diffusion, en partenariat avec l'Association nationale, de la brochure de 1985 de Marcel Cerf (*Marie Mercier*).

- Le relais régulier de Radio Résonance (www.radio-resonance.org).

* vaillantitude.blogspot.com

ES DU BERRY / NOUVELLES DU BERRY / NOUVELLES DU BERRY /



En-tête du blog du comité

- Le 150^e anniversaire autour de la Conférence itinérante en Berry : des idées d'action sur le temps local de la Commune, le rapport Paris-Province.

- Notre implication directe dans la sous-commission nationale des conférences itinérantes de 2021, pour l'accueil de l'une d'entre elles en Haute-Vienne ; réunion le 7/2/2019, avec une contribution sur la thématique de 2017 – *Peuple au pouvoir, pouvoir du peuple* – en rebond à celle de Roger Martelli de février 2017 ; notre présence au CA (10/11) et notre appui à l'organisation d'une journée d'études en 2019 sur cette thématique, pour réaliser le document actualisant l'expression de l'associa-

tion ; avec nos contributions dans le bulletin ; le relais dans le blog de la vie du comité, des articles d'histoire, les informations de Paris, Dieppe, Trégor-Argoat,... ; l'installation d'un point de visioconférence ; notre participation aux moments pacifistes du 11 novembre à Fourchambault (58), Vierzon (18), Gentioux (23).

- Actions ou réflexions communes sur les « gilets jaunes », le mandat impératif en Boischaud, la lutte contre la répression syndicale dans un lycée du Loir-et-Cher, moments d'évocation de mai 68, semaine de la laïcité...

- Diffusion de la pétition nationale pour une station de métro (deux soutiens significatifs : l'ancien président (PS) de la Région Centre et l'ancien député (PCF) de Vierzon).

- Présence à la Fête de l'*Humanité* (adhésion) (15-16/9), à la Fête de la Commune (29/9), aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, stand et inauguration de l'expo en mairie (12-13-14/10), participation au voyage de l'Association à Marseille (20 et 21/10), à la 3^e Soirée d'histoire à la mairie du X^e arrondissement (6/12), à la cérémonie annuelle pour Edouard Vaillant (cette année, hommage du PS, 16/12).

- Tenue de stands à des salons du livre : St-Amand, Vierzon, Sagonne, Henrichemont, St-Germain du Puy (18).

- Des lectures publiques sur Félix Pyat (évocation de 1848, aux Archives du Cher) ; *Marx, le retour*, monologue en un acte d'Howard Zinn, amphithéâtre du Muséum de Bourges, en liaison avec les Amis de

NOUVELLES DU BERRICHON /

l'Humanité (30/11) ; les *Contes kanak* de Louise Michel, soirée partages de la Ligue de l'Enseignement (24/11). Le 8/12, nous avons organisé – certainement les seuls en France – à notre siège social, jour pour jour avec sa naissance, une évocation de Pierre Degeyter, avec écoute de documents sonores (hommage de Jacques Duclos, ancien président de notre Association nationale). Ces lectures sont disponibles pour tous les comités.

● Remerciements berrichons à Jacques Rougerie pour le don d'une partie de sa bibliothèque (après celle de Marcel Cerf), et pour ses travaux d'un apport très précieux pour nos études locales. A notre échelon régional, remerciements aussi pour le don d'ouvrages de Roland Rognon, fidèle adhérent du comité, et à la famille Zeller, qui nous a confié ouvrages et archives du général, pour l'écriture de *Des hommes de la Commune*.

Nous avons suivi et encouragé le spectacle théâtral de la *Cie Oh! z'arts etc..., J'ai la couleur des cerises et je ne suis pas morte*, dans notre région Centre-Val de Loire à Morogues, Germigny-l'Exempt, Allogny, St-Florent (18), Vaugarni (37).

L'année 2019 verra pour nous la continuation des projets engagés, d'autres vont s'y ajouter : trois conférences pour une association, de janvier à juin : *La Commune : des faits, des décrets, des symboles* (30/1), *Les femmes de la Commune* (27/3), *Courbet, les arts, la culture* (26/6). Une pièce de théâtre, *Le procès d'un grand rêve*, sera lue et théâtralisée les 20-21/3, à Bourges, au Palais Jacques-Cœur.

Notre comité local berrichon a toujours un objectif d'histoire couplée Province-Paris.

■ JEAN ANNEQUIN ■ JEAN-MARIE-FAVIÈRE,
■ MICHEL PINGLAUT



Jean-Louis Robert

La troisième soirée d'histoire

Notre troisième soirée d'histoire, sur le thème « Les temps de la Commune : temps long – temps court », avec Jean-Louis Robert et Quentin Deluermoz, a eu lieu le 6 décembre 2018 à Paris, à la mairie du X^e arrondissement. Un compte-rendu plus substantiel sera publié dans notre prochain numéro.

Mais d'ores et déjà, il est possible de visionner l'intégralité des deux conférences, enregistrées grâce aux bons soins de Jean-Pierre Theurier, sur notre site :

commune1871.org/?Soirees-d-Histoire-1031



Quentin Deluermoz

UNE COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ESTIENNE

L'école Estienne, toute proche de la Butte-aux-Cailles, boulevard Blanqui, est, depuis plus de 120 ans une école du design et des arts du livre.

La bibliothécaire-documentaliste nous avait contactés pour faire une conférence sur Auguste Blanqui. À la suite de cette conférence, des liens se sont créés qui ont abouti à un projet de publications pour notre association, par trois élèves de BTS ERPC (Étude de Réalisation d'un Produit de Communication).

Romane, Frédéric et Jean-Claude, ont ainsi créé 10 cartes postales différentes à partir de photos ou dessins que nous avons fournis. Ils ont mis en page un dépliant présentant notre association. Enfin, ils ont réalisé une brochure sur Jean Baptiste Clément à partir de l'ancienne brochure, qui a été étoffée par des textes et des photos. Transformation de formats de fichiers, mise en page, travail sur les illustrations, etc. ont demandé beaucoup de travail, entrecoupé de relectures de notre part, tout cela avec une contrainte de temps (les élèves travaillant à ce projet une journée par semaine). Mais les cartes, dépliants et brochure ont été finis à temps et les élèves ont réussi leur examen. Nous avons récupéré les documents début novembre. Les cartes et la brochure sont en vente au local (50 exemplaires de chaque). S'ils n'ont pas recherché de documents, les élèves ont fait connaissance avec la Commune et ses idées à travers leurs travaux et la brochure sur l'histoire de la Commune que nous leur avons donnée.

Ce fut une expérience fructueuse que nous comptons bien recommencer en septembre 2019 !

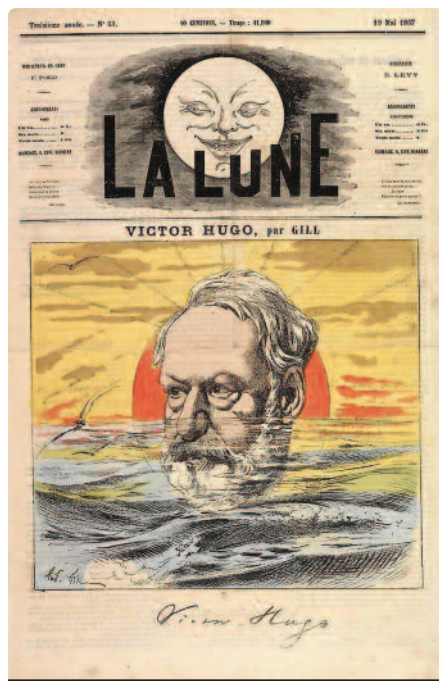


La Maison de Victor Hugo a présenté l'automne dernier 300 caricatures de l'écrivain, sévères ou bienveillantes, de 1830 à 1885.

HUGO À LA « UNE »

Victor Hugo est l'un des écrivains les plus caricaturés du XIX^e siècle et l'un des plus admirés : la caricature n'est parfois que le versant satirique de la gloire. Hugo s'est toujours prêté à la caricature de bonne grâce. En témoigne cette lettre de 1832 à son ami Antoine Fontaney : « *Tout article est bon ! Pour bâtir votre monument, tout est bon ! Que les uns y apportent leur marbre, les autres leur moellon ! Rien n'est inutile !* » La loi de février 1852 exigeait que le sujet d'un portrait-charge ait donné au préalable son accord pour être caricaturé. Hugo note ainsi dans son carnet, le 3 mai 1867 : « *Carjat pour Le Masque, Gill pour La Lune, Pilotell pour Le Bouffon. Je reçois le même jour leurs trois lettres me demandant l'autorisation de faire ma charge. J'autorise.* »

Conservateur du musée du Luxembourg à Paris pendant la Commune et ami de Daumier et de Courbet, André Gill est probablement le dessinateur le plus productif des années 1860 à 1880, comme le montre l'exposition. Gill ne cache pas sa vive admiration pour Victor Hugo. À la « une » de *La Lune* du 19 mai 1867, il dessine la tête d'un Hugo-soleil auréolé de rayons émergeant à la surface des flots et reprend en légende une phrase de l'écrivain : « *Je veux toute la liberté, comme je veux toute la lumière.* » L'aura d'Hugo va se ternir au moment de la Commune que, via le journal de ses fils et amis, *Le Rappel*, il ne soutient pas. Après la Semaine sanglante, il va en revanche prendre fait et cause pour les communards pourchassés par Thiers, jusqu'à proposer de les héberger dans son appartement de la place des Barricades, à Bruxelles. Ce qui lui vaudra d'être



expulsé de Belgique. A son retour en France, devenu sénateur en 1876, il ne cesse de réclamer l'amnistie pour les communards. Suscitant l'hostilité de la droite bourgeoise, monarchiste et catholique, qui se traduit dans la presse conservatrice par un regain de caricatures violentes. Le 28 février 1879, Victor Hugo prononce au Sénat un discours pour défendre une proposition de loi d'amnistie pour les communards : « *Si vous acceptez la grande solution, la solution vraie, l'amnistie totale, générale, sans réserve, sans condition, sans restriction, l'amnistie pleine et entière, alors la paix naîtra, et vous n'entendrez plus parler de la guerre civile qui se ferme.* »

✉ JOHN SUTTON

Exposition *Caricatures : Hugo à la une*. 13 septembre 2018-6 janvier 2019. Maison de Victor Hugo, place des Vosges.

Catalogue, éditions Paris Musées, 2018.

FRANCISCO SALVADOR-DANIEL DÉCOUVREUR DES MUSIQUES D'AFRIQUE DU NORD

Le père de Francisco Salvador-Daniel est un noble espagnol, capitaine dans l'armée rebelle de Don Carlos ¹. Après la défaite des carlistes et de ce prétendant au trône d'Espagne, il se réfugie en France dans la ville de Bourges où il enseigne l'espagnol et la musique. C'est dans cette ville que naît Francisco en 1831. Celui-ci est élève à l'École normale de Bourges et reçoit de son père une solide formation musicale. La famille quitte Bourges pour Paris en 1843. Il débute comme copiste chez un éditeur de musique et entre comme altiste au Théâtre

lyrique. Il découvre alors un oratorio à succès *Le désert* de Félicien David, où l'on entendait, pour la première fois en Occident, un appel à la prière en langue arabe.

En 1853, pour l'inauguration de l'Opéra d'Alger, il part pour l'Algérie. Il y enseigne le violon, apprend la langue et s'intègre parfaitement au pays. Il constate ainsi que la harpe de 75 cordes y est encore en usage. En 1855, il publie le résultat de ses recherches sur les instruments dans une œuvre qui fera date : *Essai sur l'origine et la transformation de quelques instruments*. En 1861, il fonde l'Orphéon et l'Harmonie d'Alger. Un an après, il est professeur de chant et chef de chœur à l'école arabo-française.

Francisco Salvador-Daniel étend ses recherches à d'autres pays d'Afrique. Il déclare que « *pour juger la musique des Arabes il faut la comprendre... et cela en laissant de côté toutes nos idées de tonalité* ». Durant ses séjours de 1853 à 1865, il récoltera plusieurs centaines de chansons qu'il souhaite faire connaître à un auditoire européen par une transcription en paroles françaises, tout en conservant les titres arabes ou kabyles. Très épris de la fille d'un marchand d'Alger, il veut l'épouser. Mais à la veille de la cérémonie, sa future femme tombe gravement malade et meurt. Très affecté, il rentre alors à Paris.

C'est durant l'année 1868 que ce fils de noble devient adepte du saint-simonisme et adhère au groupe socialiste du VI^e arrondissement de Paris. Il devient l'ami de Courbet, d'Élisée Reclus, d'Édouard Vaillant, et donne des articles dans *La*

CHANTS KABYLES.



DADDA-ÂLL (page 381)

I bis.

DADDA-ÂLL



Marseillaise, le journal de Rochefort. Quelques-uns de ses articles, comme *La musique sociale* et *Le chant du peuple*, proposent des réformes de l'enseignement de la musique. Il organise des concerts à très bas prix. « *La vraie impulsion artistique ne peut venir que du peuple* », déclare-t-il.

Lors de la Commune de Paris, le 12 mai, Daniel Auber, Directeur du Conservatoire de musique, décède. Gustave Courbet, responsable de la Fédération des artistes, demande à Salvador-Daniel de lui succéder à la tête du Conservatoire. Francisco accepte et se met très rapidement au travail. Dans les derniers jours de la Commune, le 21 mai, il prend une grande part dans l'organisation d'une fête donnée aux Tuileries au profit des veuves et des orphelins de la Commune, avec la participation d'un mil-

lier de musiciens². Mais ce dimanche-là est aussi le jour de l'entrée des troupes de Thiers dans Paris. La troupe versaillaise exerce une répression féroce, à laquelle les Parisiens résistent avec courage.

Le 23 mai au matin, Francisco combat rue de l'Université. Le 24, le musicien se trouve sur la barricade de la rue Jacob, proche du numéro 13 où il habite. Il lutte désespérément avec son groupe de sept fédérés jusqu'à midi. Mais il doit se replier et se réfugie dans une maison proche. Dénoncé par des voisins, il est fait prisonnier par les versaillais qui l'exécutent sur la barricade. Son corps est jeté dans une fosse commune.

L'œuvre de Salvador-Daniel demeure confidentielle – son engagement dans la Commune de Paris y contribue certainement – et son nom fut même enlevé de la liste des directeurs du Conservatoire de Paris.

Ainsi, Francisco Salvador-Daniel, fils d'émigré, a choisi l'Algérie pour découvrir les musiques d'Afrique du Nord, et les barricades de la Commune de Paris pour défendre son idéal dans la France meurtrie de 1871.

 MICHEL LAMBART

LA
MUSIQUE ARABE

SES RAPPORTS

AVEC LA

MUSIQUE GRECQUE ET LE CHAMP CRÉATOIRE

PAR

M^{re} SALVADOR DANIEL

Historia, quoquo modo scripta, placet.

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

3, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1879

(1) Don Carlos de Bourbon (1788-1855), frère du roi Ferdinand VII d'Espagne, prétendant au trône contre sa nièce Isabelle II. Il refuse de reconnaître cette dernière et entraîne ses partisans, monarchistes traditionalistes, dans les guerres carlistes. (2) Voir dans le bulletin *La Commune* n° 75, rubrique Découverte, p. 33, la reproduction d'un billet d'entrée à ce « Grand festival », le dimanche 21 mai.

Sources : Michel Lambart, « Francisco Salvador-Daniel, découvreur des musiques d'Afrique du Nord », Colloque *Enseignement de la musique à Alger avant l'indépendance*, 16 mars 2018, Ministère de l'Éducation nationale.

Marcel Cerf, « Salvador-Daniel, savant musicologue et hardi communard », *La Commune* n°16, 2002.

AUGUSTIN MOREAU-VAUTHIER

1831-1893

sculpteur oublié

Durant la Commune (18 mars-28 mai 1871), le sculpteur Augustin Moreau-Vauthier est membre de la Commission fédérale des artistes (liste publiée au *Journal officiel* du 22 avril 1871). Il est pourtant absent de toutes les plaquettes éditées par la Ville de Paris recensant les communards inhumés au cimetière du Père-Lachaise.

Jean Augustin Moreau, dit Augustin Moreau-Vauthier, naît à Paris le 8 mai 1831. Il entre à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1850, dans l'atelier du très classique sculpteur Armand Toussaint, inspiré par la mythologie grecque, comme le prouve, à Marseille, la façade du Palais de la Bourse.

Dans ses œuvres, Augustin Moreau-Vauthier fait preuve, comme son maître, de classicisme. Nous pouvons le constater sur les murs de l'Hôtel de Ville de Paris (façade rue Lobau, 2^e étage) où l'on peut admirer plusieurs de ses œuvres comme *Le Génie civil*, une commande arrêtée le 10 août 1879 et soldée en 1881. Toujours sur ce même édifice, on trouve sur la



La douleur

façade principale (pavillon gauche, rez-de-chaussée) son *Molière*, une statue de 2 mètres de haut, terminée en 1882. Deux cariatides pour la voûte de la Salle des Fêtes (1885) contribuent, ironie de l'histoire, à la reconstruction de l'Hôtel de Ville, incendié lors de la Commune de Paris.

Étonnamment ils sont quatre sculpteurs, anciens communards, à avoir été choisis pour participer à cette restauration : outre Moreau-Vauthier, Ottin père, Capellaro et Just Becquet. Très surprenant est aussi le fait qu'Augustin Moreau-Vauthier soit décoré de la Légion d'honneur en 1877, donc avant même l'amnistie. On ne trouve d'ailleurs nulle trace de poursuites judiciaires à son endroit.

On peut s'interroger sur cette attitude magnanime, si l'on songe à la répression qui s'est abattue sur les Parisiens durant les années qui suivirent la Commune. En témoignent les listes conservées au Musée de la Poste à Paris, relevant les peines d'emprisonnement pour les employés de la poste, embauchés sous la Commune pour rétablir le service public et pal-

lier la défaillance de ceux qui avaient suivi Thiers dans sa fuite à Versailles.

Parmi l'œuvre d'Augustin Moreau-Vauthier, on peut citer : au Musée d'Orsay à Paris, un marbre, *Petit buveur*, réalisé en 1869. À Nantes, au Château des ducs de Bretagne, un marbre, *Néréide*, vers 1875. Au Musée des Beaux-Arts de Rennes : *La Fortune*, vers 1878 ; un marbre, *Andromède*, en 1885 ; un bronze, *Pifferaro* ; et un marbre *Bacchante couchée*, en 1892.

Il exécute également des décorations pour les églises Saint-Bernard (Paris XVIII^e) et Saint-Joseph-Artisan (Paris X^e). L'année de sa mort, en 1893, trois de ses œuvres sont exposées à Chicago, dans la galerie de la *World Columbian*.

Augustin Moreau-Vauthier meurt à Paris le 17 janvier 1893. Sur sa tombe, située dans le cimetière du Père-Lachaise à Paris (entrée boulevard de Belleville, rond-point Casimir-Perier), le bronze haut de 1 m 60 d'une magnifique *Douleur* est le témoin du grand talent oublié de ce sculpteur.

On peut penser que cette œuvre, comme la gravure du dessinateur Daumier reflètent ce que fut la terrible répression commise par le gouvernement de Thiers, véritable crime de guerre, que l'histoire retiendra sous le sinistre nom de Semaine sanglante (du 21 au 28 Mai 1871).

■ CLAUDINE REY



Honoré Daumier, *Epouvantée de l'héritage*

Augustin Moreau-Vauthier est le père du sculpteur Gabriel Jean-Paul Moreau-Vauthier, dit Paul Moreau-Vauthier (1871-1936), connu pour son bas-relief au square Samuel de Champlain (côté avenue Gambetta) dans le XX^e arrondissement de Paris. Cette commande de la Ville de Paris était destinée à prendre place devant le Mur des Fédérés, à l'intérieur du cimetière. Face aux nombreuses protestations, la Ville de Paris renonça à cette installation et cette œuvre ne fut jamais inaugurée officiellement. Elle ne verra aucun hommage populaire, car elle porte en référence une dédicace « aux victimes des révolutions », mêlant ainsi dans le même hommage bourreaux et victimes.

AUGUSTE OTTIN 1811-1890

artiste fouriériste et communard

Fils d'un tourneur sur cuivre, il est reçu à l'École des Beaux-Arts en 1825 à l'âge de 14 ans. Il va y fréquenter des ateliers qui vont fortement le marquer : celui du sculpteur romantique David d'Angers, qui lui apprend à se libérer de l'académisme et celui d'Horace Le Coq de Boisbaudran, franc-maçon et fouriériste qui avait des méthodes novatrices de dessin, demandant notamment à ses élèves d'observer un objet puis de le dessiner de mémoire. Cet enseignant influença aussi Rodin, Dalou, Fantin-Latour. C'est peut-être à cette époque qu'Ottin adhéra au mouvement fouriériste. Il combattit sur les barricades en 1830. En 1836, il remporte le 1^{er} prix de Rome et va être pensionnaire de la villa Médicis de 1836 à 1840. Cette villa abritait de nombreux sympathisants fouriéristes.

François Sabatier, mécène et critique d'art, parti en Italie en 1838, les rencontre à Rome, où il est séduit par leurs idées phalanstériennes. Il confie la décoration du palais Renai à Florence à Ottin et aux peintres Dominique Papety et Auguste Bouquet, également fouriéristes. Ottin est chargé de réaliser une cheminée monumentale ornée d'un buste de Charles



Auguste Ottin, Fontaine Médicis

Fourier. À son retour en France, il expose au salon dès 1841, travaille pour le sculpteur Barye et aurait réalisé le grand lion qui orne le piédestal de la colonne de Juillet, place de la Bastille. Il reçoit de nombreuses commandes de statues pour les monuments publics de Paris (Louvre, Opéra Garnier) et de province. Il participe à la révolution de juin 1848 et est emprisonné lors de la répression du mouvement. Il va néanmoins connaître une belle carrière jusqu'à la chute du Second



Auguste Ottin par Nadar



Auguste Ottin, *Vue du Pont Neuf*

Empire. Deux de ses plus belles sculptures sont au jardin du Luxembourg : l'ensemble de statues de la Fontaine Médicis représentant le cyclope Polyphème, qui surprend la nymphe marine Galatée, dont il est amoureux, dans les bras du berger Acis. Une autre statue est consacrée à Laure de Noves, muse de Pétrarque. En 1867, il est décoré de la Légion d'honneur. Il écrit en 1870 un livre, *Organisation des arts du dessin : expositions, encouragement, commandes officielles* (Paris, Edouard Blot éd.), dans lequel il soulève déjà tous les problèmes des artistes qui seront débattus un an plus tard durant la Commune.

AUGUSTE OTTIN DURANT ET APRÈS LA COMMUNE

Sur les 46 délégués, membres de la commission fédérale des artistes élus, il fait partie des dix-huit véritablement actifs et participe à la sous-commission de huit membres chargée des musées. À ce titre, il s'occupe de l'administration du musée de Sèvres. Il est proche de Dalou et ils siègent ensemble au comité de la Fédération des artistes, avec Hippolyte Moulin, qui fut son élève. À la chute de la Commune, il bénéficie du soutien de Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, membre de l'Institut, qui envoie un rapport, le 26 mai 1871,

au ministre de l'Instruction publique, signalant que le musée céramique de Sèvres avait échappé à la destruction grâce à « *l'assistance de M.M. Ottin et Moulin, statuaires.* » (voir l'article sur Hippolyte Moulin dans *La Commune* n°66). Ce rapport évita aux deux sculpteurs les ennuis que connurent d'autres artistes. Auguste Ottin, en pleine répression versaillaise, abrite chez lui, 9 rue Vincent Compoint dans le 18^e arrondissement, le socialiste Benoît Malon, puis le sauve en lui prêtant le passeport de son fils, Léon Auguste, et l'accompagne lui-même en Suisse, en compagnie de sa femme. Il séjourna avec Malon successivement à Bâle, Neuchâtel et Genève avant de revenir à Paris. En 1872, il propose à la chambre syndicale un projet d'une école de dessin sous la forme d'une coopérative de travailleurs et participe le 28 mai 1872 à la création du Cercle de l'Union syndicale ouvrière, organisation mutualiste dissoute cinq mois plus tard par les autorités. Mais il ne reçoit presque plus aucune commande de l'État. Toujours très attaché aux questions d'enseignement, il avait publié en 1868 *Une méthode élémentaire du dessin* (Paris, Hachette, 1868). Nommé inspecteur de l'enseignement du dessin par Viollet-le-Duc en 1870, il veille lui-même à la bonne application de sa méthode, utilisée dans près de deux cents écoles de la ville de Paris. Il rédige aussi le rapport, en qualité de délégué des ins-

tituteurs et institutrices, à l'Exposition universelle de Vienne en 1875. Il se remet à peindre, participe à la première exposition impressionniste dans l'atelier du photographe Nadar, boulevard des Capucines (15 avril-15 mai 1874). Ses œuvres picturales et ses dessins, faits dans ses dernières années, sont très intéressants. Mais, en 1889, il est révoqué, accusé à tort de boulangisme. « À dater de cette révocation inique, il ne fit plus que végéter » écrit sa fille. Il décède le 8 décembre 1890 à la maison de retraite de la fondation Galignani, inaugurée en 1889. Son ami de jeunesse en Italie, François Sabatier, fit un don de 10 000 francs à cette maison de retraite, où son ami était pensionnaire. Le dirigeant socialiste Benoît Malon, dans la *Revue socialiste*, fera sa nécrologie : « Grand homme de bien, artiste éminent, socialiste éclairé (...) plus habile à œuvrer qu'à se faire valoir, il ne fut jamais apprécié selon ses mérites. » Cette phrase est toujours d'actualité.

Son fils Léon Auguste Ottin (dit Ottin fils), artiste peintre et peintre verrier, fut aussi un des membres les plus actifs de la Fédération des artistes. Il exposa au Salon de 1861 à 1882 et aux deux premières expositions impressionnistes. Presque toutes ses toiles ont disparu du circuit.

✦ PAUL LIBSKY

Auguste Ottin, *Laure de Noves*



GUSTAVE COURBET et la photographie

J oël Petitjean, docteur en histoire, spécialiste en photographie ancienne, a consacré en 2012 un ouvrage à Gustave Courbet et la photographie¹, où il étudie l'image de Courbet, « récurrente dans l'histoire de la photographie ». C'est un court texte illustré, suivi d'un appareil critique très documenté. En 1839, année du premier procédé photographique, le daguerréotype, Courbet s'installe à Paris. Il a vingt ans. Sa carrière est contemporaine du développement de la photographie et de son utilisation dans « les usages sociaux et artistiques du XIX^e » et, pour l'auteur, « le binôme Courbet/photographie est particulièrement riche et complexe ».

Dans les années 1850, la photographie permet de constituer un « musée virtuel » utile aux historiens, amateurs d'art et aux peintres, unis ou désunis autour du débat sur le réalisme et l'influence de la photographie sur la peinture. D'emblée, Courbet utilise la photographie et il s'adresse aux photographes ; il collectionne les clichés de ses œuvres, les offre à sa famille et ses amis. Il détient aussi « un grand nombre d'images de modèles nus » auquel il tient, s'interrogeant par exemple, auprès de sa famille : « Dans le désastre de mon atelier (...) que sont devenus les cartons de photographies de femmes nues dans mon pupitre ? ». Certains de ces clichés ont pu inspirer des tableaux tels que *L'atelier du peintre* (1855) ou *L'origine du monde* (1866), l'auteur évoquant à ce sujet « une vision propre à la photographie dont ce tableau est une sorte d'« équivalent » sinon une interprétation ».



Gustave Courbet par Carjat, 1866

Des années 1840 au début des années 1870, Courbet s'emploie à « *sa propre représentation peinte, graphique ou photographique* » : nombreux autoportraits dans les années 1840-1850 — dont *Le Désespéré* (vers 1843-1845) — jusqu'au *Portrait de l'artiste à Sainte-Pélagie* (vers 1872) et, « *fait exceptionnel pour un peintre de son temps* », il a pu être « *recensé au moins une quarantaine de portraits photographiés, allant du grand format à la carte de visite.* » Afin de « *mettre en valeur son image publique* », il s'adresse à des photographes dont Nadar et Carjat. Les trois hommes sont à peu près de la même génération². Courbet

semble avoir posé pour Nadar en 1861 et 1865, « *trois plaques négatives originales (étant) conservées* ». L'auteur évoque une relation complexe entre « *deux personnalités recherchant le succès et la célébrité* » et qui est « *teintée d'ironie et sans doute d'une certaine jalousie* », ainsi qu'en témoignent des propos de l'un et de l'autre. Rien de semblable avec Carjat. Dès 1850, Courbet et Carjat sont très liés. Citons une correspondance de 1863 : « *Mon cher Carjat, vous le savez, je vous veux du bien, vous êtes mon confident en matière d'amour, mon photographe, mon biographe, mon ami.* » De 1862-1863 à 1870, Carjat « *réalise une dizaine de portraits de Courbet* », des clichés de ses tableaux ainsi que des poèmes et des éloges qui « *sont autant de témoignages de l'amitié qui unissent les deux hommes* ».

Le texte est suivi de nombreuses informations, près de 400 notes, les « *biographies abrégées* » de 26 photographes et une bibliographie aux 165 références, de 1851 à 2013. Cela témoigne de l'érudition, la précision et la grande générosité d'un auteur accompagnant systématiquement les informations de son appareil critique de leurs sources, sorte de jeu de piste érudit passionnant³.

■ ALINE RAIMBAULT

(1) Joël Petitjean, *Gustave Courbet et la photographie*, FAGE éditions, 2012. (2) Etienne Carjat 1822-1906 ; Gustave Courbet 1819-1877 ; Nadar (Tournachon Gaspard Félix dit) 1820-1910. (3) À noter, depuis 1986, différents travaux de Joël Petitjean concernant la photographie et la Commune (mémoires universitaires, thèse de doctorat, expositions...).

Cette affiche date du 3 prairial 79, c'est-à-dire du 23 mai 1871. Nous sommes en pleine Semaine sanglante, deux jours après l'entrée des troupes versaillaises dans Paris. À ce moment, les versaillais ont déjà repris les quartiers de l'ouest (VII^e, XV^e, XVI^e et XVII^e arrondissements) et progressent vers l'est. Le 23 mai, ils s'emparent de la butte Montmartre, et se heurtent à la résistance des Fédérés à la Butte-aux-Cailles et au Panthéon. C'est au soir du 23 qu'éclatent les premiers incendies, aux Tuileries, à la Légion d'honneur, à la Cour des comptes, au Conseil d'État. C'est aussi ce jour-là que cessent de paraître le *Cri du Peuple* (n°83) et le *Père Duchêne* (n°68).

L'affiche nous informe de l'existence de tireurs embusqués, complices des versaillais. Elle témoigne de la dureté des combats, qui se déroulent rue par rue, maison par maison.

Elle émane du Comité de Salut Public, constitué le 1^{er} mai pour coordonner la lutte contre Versailles, et remanié à plusieurs reprises dans les jours qui suivent. Des 5 membres élus le 1^{er} mai, seuls Arnaud et Ranvier y siègent encore le 23, et il manque la signature de Billioray, qui a remplacé Delescluze le 11 mai, Eudes et Gambon y étant entrés le 9 mai.

Document provenant des archives d'Amand Gautier (1825-1894), proposé par Rosine Gautier



GUILLEMIN RÉÉDITÉ

À l'approche du 150^e anniversaire, les éditions Les Mutins de Pangée (les-mutins.org) et Utovie (utovie.com) publient un coffret livre/DVD regroupant l'œuvre audio-visuelle et écrite produite par Henri Guillemin à l'occasion du centenaire de la Commune.



Il comprend d'abord 3 DVD restituant les émissions sur la Commune enregistrées par Guillemin pour l'émission *Les Dossiers de l'Histoire* de la RTS (télévision suisse) entre avril et octobre 1971 : 13 séquences, de 30 minutes chacune qui, partant de la Révolution française, nous conduisent jusqu'aux lendemains de la Commune. Pour l'occasion, les originaux, enregistrés en 16 mm, ont fait l'objet d'une restauration numérique*.

Les DVD sont accompagnés d'un livret (235 pages) qui reprend les *Réflexions*

sur la Commune, publiées en 1971 chez Gallimard, amputées de la première partie, *L'avènement de M. Thiers* (qui couvrait la période du 28 janvier au 18 mars). Cette édition a été supervisée par Patrick Berthier, universitaire spécialiste de Guillemin, qui a notamment vérifié, et le cas échéant rectifié, toutes les notes de bas de page (l'un des reproches récurrents faits à Guillemin étant le caractère parfois approximatif de ses références). Ajoutons que cette édition a bénéficié du concours de Tardi, qui a autorisé la reproduction de ses dessins. Il s'agit donc d'une entreprise éditoriale de qualité.

Sur le fond, on est d'abord captivé par le talent de conteur de Guillemin (« *sa faconde qui ferait pâlir certains griots mandingues* », comme l'écrit plaisamment Boris Perrin, des Mutins de Pangée) ; on est époustoufflé par son érudition, qui mobilise une quantité énorme de citations, de documents.

Pour le reste, on connaît Guillemin, « *historien pamphlétaire* », comme il aimait à se présenter, totalement immergé dans son sujet (« *Je revois ces communards qu'il me semble avoir vraiment connus* »). S'il fustige les « *honnêtes gens* », les « *gens de bien* », c'est-à-dire « *les gens qui ont du bien* », qui se livrèrent à une « *fureur sanglante* », une boucherie sans nom, il n'exonère pas les communards de leur naïveté de « *pillards respectueux* » du bien d'autrui, « *victimes du dressage*

institué par les classes dirigeantes ». Peu indulgent pour le gouvernement de la Commune, qu'il distingue du peuple communard, (les « *femmes et les hommes sans nom* »), il met en exergue quelques grandes figures, celles d'un Delescluze, d'un Rossel, d'un Varlin ou d'un Vallès (« *le forban fraternel* »), et bien sûr de Louise Michel.

✦ MICHEL PUZELAT

Henri Guillemin, *La Commune*, Coffret livre/DVD, Les Mutins de Pangée et Utovie, 2018.

* Ces 13 « leçons » sont visibles, dans leur version d'origine, sur le site de notre association : www.commune1871.org/?Henri-Guillemin-raconte-la-Commune

LES 72 IMMORTELLS

2. L'ÉBAUCHE D'UN ORDRE LIBERTAIRE

Jean Chérasse*, qui analyse le message de la Commune, en présente une lecture innovante dont la fraternité communeuse et l'ordre libertaire sont les piliers : la formule sur le Tiers-État de l'abbé Sieyès devient celle du « Quart-État », cette alliance originale, sous la Commune, du prolétariat naissant avec la petite bourgeoisie travailluse. Replacée dans le temps long des révolutions, la Commune est porteuse des doc-

trines de son siècle, la proudhonienne fédéraliste et associative avec la collectiviste et socialiste. Ce sont l'état obsidional de Paris et l'impact de la capitulation qui poussent à la demande de Commune, avec le rôle du comité central des 20 arrondissements, organe civil portant les idées radi-



cales populaires, avant de devoir céder sa place à l'organe militaire, le comité central de la Garde nationale. Des dix « chemins de traverse » apportant compréhension, celui sur « *les Provinciales noires et rouges* », précisé par l'historien Jean Bouvier, rappelle qu'oublier la Province, c'est « *mutiler artificiellement notre histoire nationale* » ; celui sur « *les belles heures du communisme libertaire* » fait de la Révolution communaliste la

matrice de ce courant de pensée au sein d'une République libertaire, égalitaire, fraternelle et universelle : une fête rouge et noire mais aussi une « Commune-bis », celle des femmes. « Le double pari » de l'autonomie communale, autour du principe fédératif et de l'émancipation, pose la nature originale de la Révolution de 1871, et la notion de « bon gouvernement » réintroduit l'exigence de démocratie directe avec ses contre-pouvoirs populaires, le fonctionnement de la « belle équipe » du Conseil de la Commune en étant un révélateur. Une révolution plus en rêves qu'en actes ou l'imaginaire oublié de la Commune, le « luxe communal » du manifeste de la Fédération des artistes ; l'expérience actuelle du confédéralisme démocratique en Kurdistan syrien touche au socialisme écologique. Les témoignages sont parlants : ceux de Flourens, de Vallès, d'Arnould, de Lefrançais, de Victorine Brocher, de Reclus, etc., les historiens convoqués, tels Kristen Ross ou Jacques Rougerie, avec l'ombre d'Henri Guillemin et de ses *Réflexions sur la Commune*. Souhaitons que les productions qui ne manqueront pas de paraître d'ici l'année 2021 emprunteront cette voie de l'histoire sociale et populaire pour exposer, avec le sens critique afférent, les fondements de l'utopie de 1871.

✚ JEAN ANNEQUIN

Jean A. Chérasse, *Les 72 immortelles*,

volume 2. *L'ébauche d'un ordre libertaire - Un regard neuf et affectueux pour la juste mémoire de la Commune de Paris 1871*. Dessin d'Éloi Valat, Éd. du Croquant, 2018

* Voir, dans le numéro 76, la note de lecture sur le tome 1, *La fraternité sans rivages*.

THÉOPHILE FERRÉ 1846-1871 UNE VIE AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

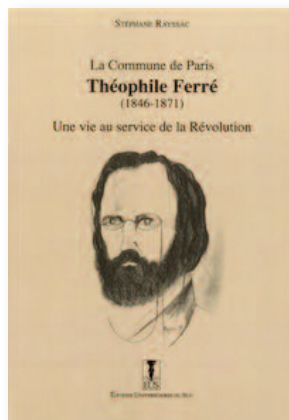
Ce livre devrait impérativement figurer dans la bibliothèque des Amis et Amies de la Commune pour une excellente raison : il n'y a pas un seul autre ouvrage qui soit consacré à la vie de Théophile Ferré.

Stéphane Rayssac fait œuvre d'historien et consulte les archives de première main : archives de la Préfecture de police de Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Archives nationales, Institut français d'histoire sociale. Il consulte également les passages consacrés à Ferré dans les écrits des auteurs contemporains.

L'ouvrage est conçu selon un ordre strictement chronologique et présente une biographie rigoureuse.

Né le 6 mai 1846 à Levallois-Perret, d'une famille très modeste d'origine ariégeoise, Théophile Charles Gilles Ferré est amené à sacrifier de plus longues études pour pouvoir travailler rapidement : il devient comptable en 1864. Il s'établit rue de Clignancourt, dans le XVIII^e arrondissement, parti-

cipe à de nombreuses réunions politiques dans ce quartier populaire et y fréquente des groupes blanquistes, avec lesquels il se sent en harmonie. Il y devient ami de Raoul Rigault, un intime de Blanqui. « *Son caractère se*



précise, ses idées politiques s'affermissent. Ferré est un doctrinaire cuirassé dans ses certitudes, c'est aussi un dialecticien précis dans ses raisonnements. »

C'est dans les réunions publiques que Ferré acquiert sa notoriété : il passe pour un orateur redoutable. Il se retrouve plusieurs fois en prison pour délit d'opinion, à Sainte-Pélagie.

Il rencontre Louise Michel au printemps 1869. Celle-ci, plus âgée que lui de quinze ans, va l'aimer avec passion, tandis que lui ne lui donnera que son amitié toute platonique.

Il participe à différentes manifesta-

tions contre l'Empire, puis contre le gouvernement de défense nationale. Ferré est à la tête du Comité de vigilance du XVIII^e arrondissement. À ce titre, il joue un rôle important le 18 mars, tant pour empêcher l'enlèvement des canons de Montmartre que pour prendre le contrôle de la capitale après le départ de Thiers.

Ferré est élu à la Commune par son arrondissement avec 80% des suffrages exprimés. Il est le plus jeune des élus de la Commune. Il devient membre de la Commission de sûreté générale, chargé de la police et de la sécurité publique. « *On retrouve dans ses ordres ses traits de caractère. Une humanité certaine lorsqu'il fait évacuer les écoles et les prisons, mais aussi une intransigeance révolutionnaire, une constance et une énergie qui ne le quittent pas.* » Il votera d'ailleurs pour la création du Comité de salut public en mai.

Il est arrêté en juillet 1871, jugé du 7 août au 2 septembre 1871 par le 3^e Conseil de guerre, condamné à mort et exécuté à Satory le 28 novembre 1871.

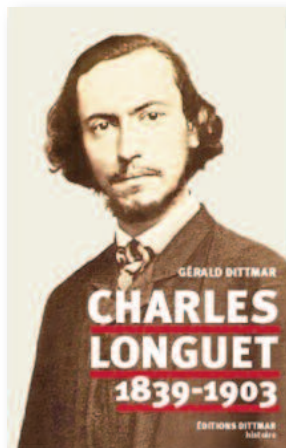
Cette biographie rigoureuse ne fait malheureusement l'objet d'aucun commentaire. La personnalité de Ferré reste floue. Au demeurant, il n'y est même pas très sympathique.

✶ GEORGES BEISSON

Stéphane Rayssac, *La Commune de Paris : Théophile Ferré (1846-1871). Une vie au service de la Révolution*, Éditions Universitaires du Sud, 2018.

À PROPOS DE CHARLES LONGUET

Charles Longuet est un de ces révolutionnaires, un peu oubliés aujourd'hui, qui vont traverser le XIX^e siècle, se nourrir des débats de la Commune pour construire un projet social concret. Originaire du Calvados, il y crée les premières sections socialistes près de Caen, puis il vient à Paris, s'opposant à l'Empire. Il s'im-



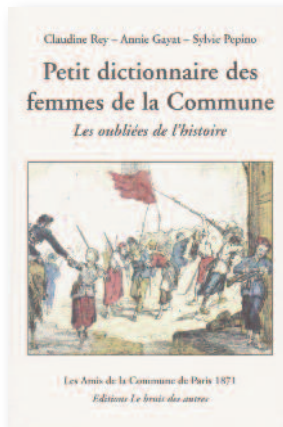
plique au sein de l'AIT. Le 5 septembre 1870, il exige des mesures pour protéger Paris contre les Prussiens. L'ouvrage de Gérald Dittmar présente l'intérêt de soumettre aux lecteurs des textes d'origine. L'analyse du 18 mars

par Longuet constitue un vrai reportage : « *Les journaux réactionnaires continuent à tromper l'opinion publique en dénaturant avec préméditation et mauvaise foi les évènements politiques dont la capitale est le théâtre depuis trois jours* ». Les enjeux sont parfaitement énoncés et le lecteur peut comprendre les risques qui fragilisent la Commune. Le passage le plus fort du livre est sans doute la retranscription des débats et des votes du 28 avril au 1^{er} mai au sujet de la création d'un Comité de salut public. Les figures les plus emblématiques de la Commune argumentent avec passion et intensité leurs différentes positions. Quelques jours après, des positions clés tombent, comme la gare de Clamart le 6 mai. Longuet parvient à échapper au massacre de la Semaine sanglante, se réfugie à Londres, y rencontre Jenny Marx qu'il épousera. Il crée avec Lissagaray et Rouillion un Comité des proscrits de la Commune. De retour en France en 1880, il reprend le combat. Proche de Marx, il préface l'ouvrage de celui-ci *La Guerre civile en France*. Cette préface, reproduite dans l'ouvrage, est porteuse d'espoir grâce aux travailleurs. « *Deux seuls néanmoins, j'attends l'acte de volonté, de liberté, de robuste douceur, l'acte d'humanité et de beauté par où sera inaugurée la société nouvelle* ».

À noter aussi une copieuse bibliographie et des biographies de nombreux fédérés qui restent à compléter, ainsi qu'une iconographie intéressante, peu connue, mais un peu sombre.

✶ FRANCIS PIAN

Gérald Dittmar, *Charles Longuet 1839-1903*, Editions Dittmar, 2018.



LE PETIT DICTIONNAIRE DES FEMMES RÉÉDITÉ

Le Petit dictionnaire des femmes de la Commune, paru en 2013 et qui était épuisé, vient d'être réédité dans une version enrichie. Pour se le procurer, s'adresser à l'association.

Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pepino, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune. Les oubliées de l'histoire*, Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, 2018, 20 €.

La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito : 2019 L'année Courbet	· 02
Parcours du 18 mars dans le VI ^e arrondissement	· 03
Histoire	
Un anonyme de la Commune	· 04
Jules Renard ou le respect de la conscience	· 08
Alix Payen, infirmière du 153 ^e	· 12
Notre association	
Le comité local de la Sarthe est né	· 15
Point d'orgue de l'année Braquehais à Dieppe	· 16
Au mur des fédérés de Satory	· 17
Nouvelles du Berry	· 18
Une collaboration avec l'école Estienne	· 21
Actualité	
Hugo à la « une »	· 22
Culture	
Francisco Salvador-Daniel, musicien et communard	· 23
Augustin Moreau-Vauthier, sculpteur oublié	· 25
Auguste Ottin, artiste fouriériste et communard	· 27
Gustave Courbet et la photographie	· 29
Découverte	
Affiche du 7 prairial 79	· 31
Lectures	
Guillemin réédité	· 32
<i>Les 72 immortelles, 2. L'ébauche d'un ordre libertaire</i>	· 32
<i>Théophile Ferré, une vie au service de la révolution</i>	· 33
À propos de Charles Longuet	· 34
<i>Le Petit dictionnaire des femmes de la Commune</i>	· 35

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Michèle Audin, Nelly Bault, Georges Beisson, Guy Blondeau, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Charles Fernandez, Rosine Gautier, Marc Lagana, Yannick Lageat, Michel Lambart, Éric Lebouteiller, Paul Lidsky, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Aline Raimbault, Claudine Rey, John Sutton, Marie-Claude Willard.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (78) paraîtra en avril 2019. Faire parvenir vos articles avant le 28 février 2019.

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)